

Sousse le 10/12/2018

Note aux étudiants

Il est porté à la connaissance des étudiants que le port de la blouse avec le logo de la faculté et du badge personnel est obligatoire au cours des stages hospitaliers.

Ces dernières sont à votre disposition au bureau de l'amicale des enseignants.

Tout étudiant se présentant sans la blouse et le badge ne sera pas autorisé à passer l'examen clinique objectif structuré (ECOS).

Vice décanat des affaires cliniques

